



Santé et élections : Il faut que les partis politiques fassent mieux pour les usagers, estime le RPCU

Montréal, 14 août 2012 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) est perplexe devant les propositions faites en santé jusqu'à présent. Des mots, des attaques parfois, mais rien de concret pour les usagers. Accès à un médecin de famille pour tous les Québécois? Oui, mais comment? Le dossier des listes d'attente en chirurgie? Certes, alors comment réorganiser le réseau?

« *Voilà des questions que les usagers se posent, mais les réponses restent vagues* » de déclarer M. Claude Ménard, président du RPCU. Pour sa part, le directeur général du RPCU croit « *qu'il faut maintenant savoir comment les choses se feront, il faut avoir des réponses et des engagements. Les revendications du RPCU ouvrent sur un débat plus large sur différents enjeux dans le domaine de la santé* ».

En début de campagne, le RPCU a présenté quatre revendications au nom des usagers, relatives à :

- la contribution des comités des usagers et de résidents aux visites d'appréciation en CHSLD;
- la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux;
- la revalorisation du travail des employés oeuvrant au sein du réseau;
- la *Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux*.

Hélas, aucune de ces revendications ne semble, pour le moment, avoir fait l'objet de propositions de la part des partis politiques.

Les visites d'appréciation en CHSLD et les personnes âgées

« *La qualité des services pour les personnes âgées en CHSLD doit être une priorité. Les comités des usagers et de résidents devraient être mis à contribution dans les visites d'appréciation en CHSLD puisqu'ils font déjà un travail d'évaluation de la satisfaction des usagers fréquentant leur établissement de santé, tel que prévu par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS). C'est une ressource qui est déjà en place et qui devrait être utilisée* » déclare M. Blain.

La gouvernance

Aucun parti politique n'a encore parlé de la gouvernance du réseau. Quelle place devrait avoir l'utilisateur dans la prise de décision au sein des établissements de santé et de services sociaux? « *L'utilisateur qui siège au conseil d'administration d'un établissement devrait être écouté car il connaît les problèmes* » souligne M. Blain. « *Souvent, on essaie malheureusement de l'empêcher de parler. La LSSSS doit être modifiée pour lui donner plus de pouvoir et assurer une meilleure promotion des droits des usagers* ».

Les employés

Aucun parti n'a parlé de l'importante contribution des employés et des bénévoles du réseau de la santé et des services sociaux, sans lesquels aucun service de santé et aucun soin ne serait possible. « *La ressource principale du réseau de la santé et des services sociaux sont les employés et il faut leur accorder de meilleures conditions de travail* » estime M. Blain.

La Semaine des droits des usagers

Le RPCU, qui organise chaque année la [Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux](#), souhaite obtenir un plus grand soutien et un meilleur financement pour la tenue annuelle de cette semaine qui a pour objectif de mieux informer les usagers sur leurs droits définis par la LSSSS et de faire la promotion de la santé. À cet égard, aucun engagement n'a encore été pris par les partis politiques.

Enfin, le Regroupement provincial des comités des usagers souhaite que les chefs des partis politiques abordent ces enjeux lors des débats des chefs. Les revendications du RPCU, qui ont été présentées à tous les partis politiques, sont disponibles sur le site Internet du RPCU.

Profil du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux.